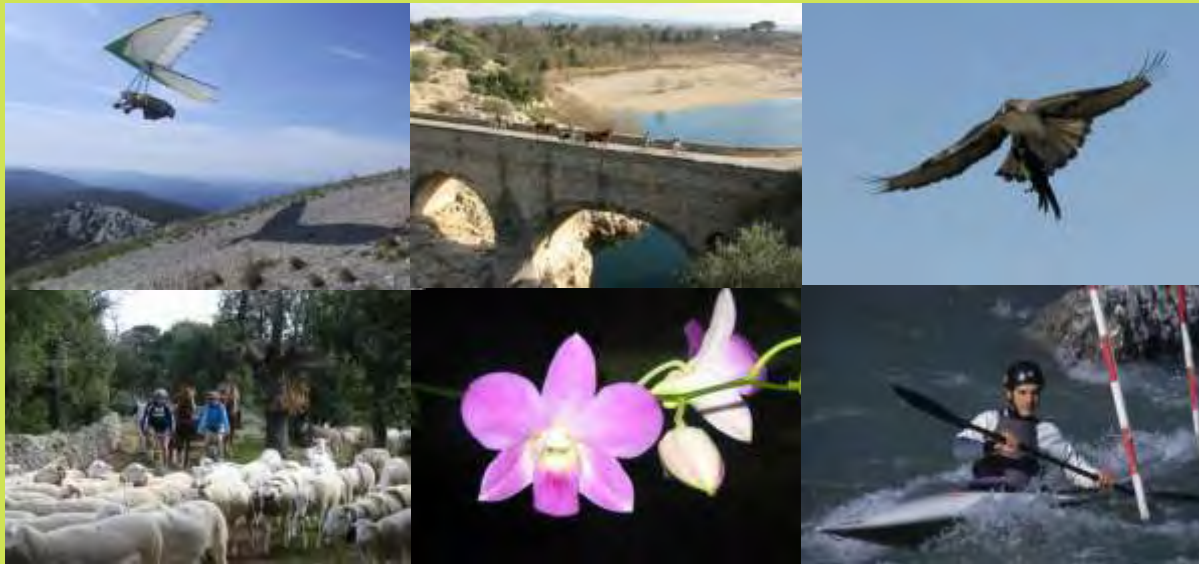


# La CDESI de l'Hérault au service des sports de nature

Journée technique du 14 juin 2013





## Le Département exerce deux compétences dans le domaine des sports de nature

- **PDIPR** : La loi du 23 juillet 1983 confie aux Départements l'établissement du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- **PDESI** : La loi du 9 décembre 2004 leur attribue une compétence plus large

« *Le Département favorise le développement maîtrisé des sports de nature.* »

« *A cette fin, il élabore un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, le PDESI.* »

« *Une Commission départementale des espaces, sites et itinéraires propose le PDESI et concourt à son élaboration.* »



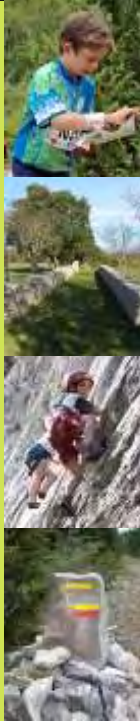
Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs



## Une implication ancienne du Département de l'Hérault en faveur des sports de nature

Sans attendre la loi sur le PDESI, le Département de l'Hérault a développé un fort partenariat avec le mouvement sportif, ce qui lui a permis d'aménager :

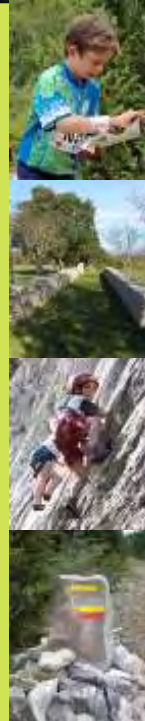
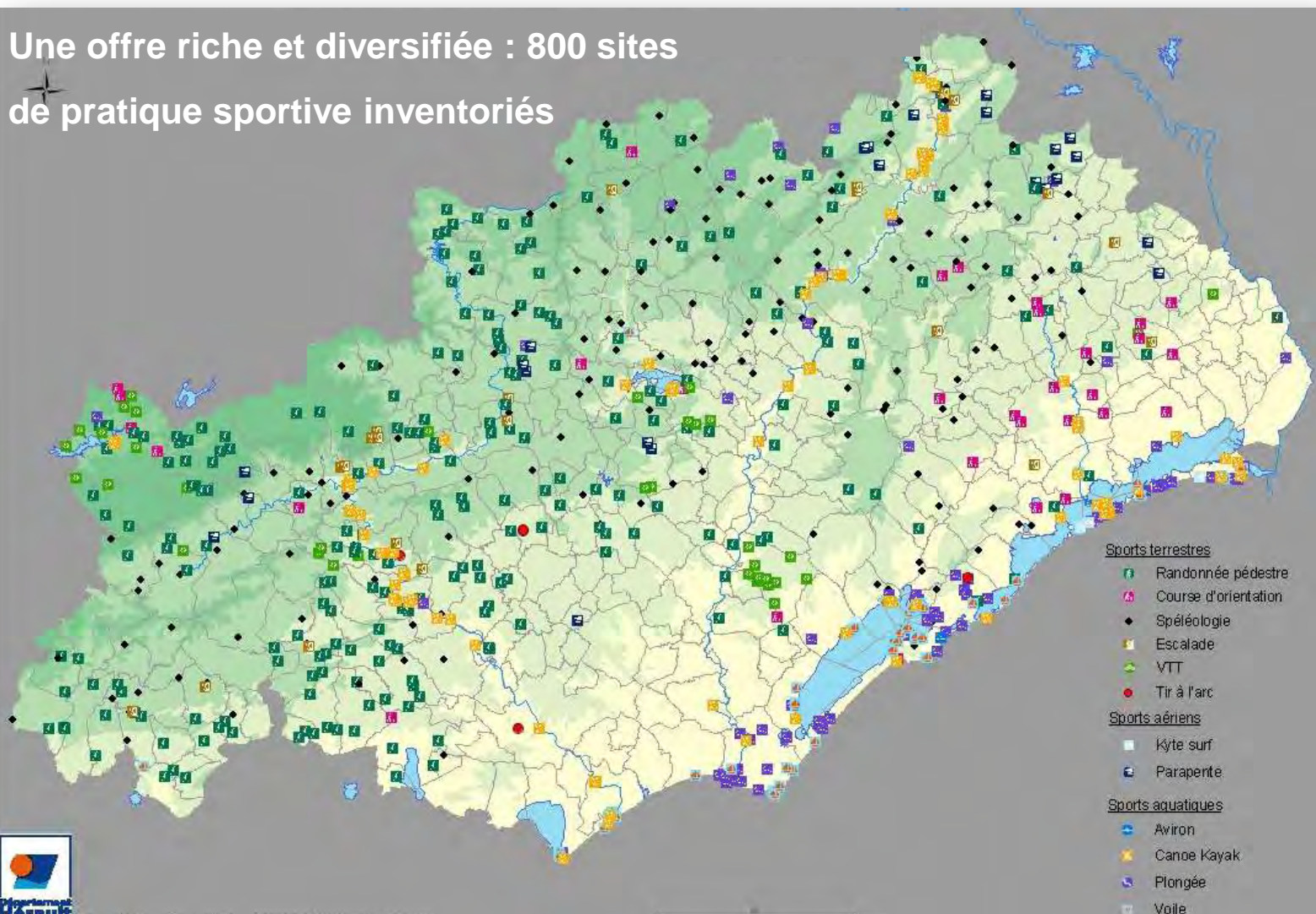
- 1 960 km d'itinéraires de promenade et de randonnée
- 1 200 voies d'escalade conventionnées
- des sites VTT
- des parcours de course d'orientation
- des sites de vol libre
- des embarquements de canoë-kayak...



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



Une offre riche et diversifiée : 800 sites  
de pratique sportive inventoriés



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*





## La forte demande de loisirs-nature, opportunité de développement pour le territoire

Les loisirs de nature et la randonnée représentent plus de la moitié des demandes aux offices de tourisme de l'Hérault

C'est un axe important de développement touristique, qui permet :

- de capter des séjours « loisirs nature » qui associent activités et services
- d'allonger la saison touristique
- de maintenir des emplois qui ne sont pas « dé-localisables »



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

## Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - PDIPR

**Le Département s'est fortement impliqué dans l'entretien des itinéraires de randonnée : 1100 km d'itinéraires sont en gestion départementale et inscrits au PDIPR**

**Mise en place d'une « Charte de qualité des itinéraires de l'Hérault » qui préconise :**

- L'identification d'un gestionnaire
- Un tracé de qualité : minimum de voies goudronnées....
- Des conventions avec les propriétaires privés ou publics
- Le respect de l'environnement et de la concertation (chasseurs...)

**Prise en compte des chemins d'accès aux sites de sports de nature ( escalade, spéléo...) dans le cadre du PDIPR**



## Pourquoi un PDESI?

### Pour :

- Concilier liberté d'accès aux sites et droit de propriété
- Faire dialoguer les acteurs concernés par les sites
- Clarifier les responsabilités par des conventions
- Accompagner un aménagement « durable » des sites
- Prévenir les impacts environnementaux et sensibiliser les pratiquants sur les enjeux
- Officialiser un consensus sur la pratique



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Une CDESI resserrée pour favoriser les échanges

### 19 membres titulaires

#### - Institutions :

- 6 élus dont Christian Bénézis qui représente le Président du Conseil général,
- 1 représentant de l'Etat : Jeunesse et Sports

#### - Représentants du mouvement sportif :

- 4 comités départementaux de sports de nature et le Groupement APN
- 1 comité départemental olympique et sportif de l'Hérault
- 1 Hérault Sport

#### - Partenaires de l'environnement et des autres usages de l'espace

- 1 association des professionnels des sports de nature
- 2 associations agréées de protection de l'environnement
- 1 fédération départementale de la chasse

#### - Universitaires : 2 CREPS de Montpellier et UFR-STAPS

### Des membres associés qui varient selon les projets :

Hérault Tourisme, Parc Naturel Régional, comités départementaux et élus locaux concernés, ....







## Un processus de concertation permanent

La CDESI de l'Hérault est préparée par :

- **des comités techniques**, espace d'échanges sur l'évaluation des sites et des projets d'aménagements
- **des réunions thématiques** : itinérance, nautisme, VTT...
- **des rencontres de médiation**, si nécessaire
- **des rencontres sur les territoires** avec les intercommunalités, les comités et les acteurs concernés par les projets
- **des réunions avec Christian Bénézis** pour validation et arbitrage.

La CDESI émet un avis sur :

- **les inscriptions de sites au PDESI et d'itinéraires au PDIPR**
- **les principales orientations** sur le développement des sports de nature



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Le comité technique construit une culture commune

**Au sein du comité technique**, le mouvement sportif a été associé à toutes les étapes :

**C'est collectivement que toute la démarche a été élaborée :**

- les objectifs du PDESI
- les critères d'inscription au PDESI
- la méthode d'évaluation pour l'inscription des sites au PDESI

**Ce comité technique :**

- **construit des ponts entre des cultures différentes** (sportifs et environnementalistes)
- **favorise la synergie** entre les sportifs, les territoires, les acteurs du tourisme...
- propose des **solutions consensuelles**



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Le calendrier

### 2008 :

Création de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)

### 2009 :

Adoption du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

### 2009 à 2013 :

Conception de la méthode et des outils d'évaluation

Adoption d'un règlement d'aides conforme aux critères du PDESI

Harmonisation du PDIPR avec le PDESI

**Inscription de 67 sites** de pratique inscrits au PDESI



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Des critères d'inscription définis collégialement

- Accès gratuit à l'espace
- Conventonnement
- Engagement du gestionnaire sur l'entretien du site
- Avis des comités départementaux concernés
- Avis d'associations environnementales agréées
- Concertation avec les usagers du site et les élus locaux
- Evaluation touristique



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Une démarche et des outils construits avec les partenaires

- **Une grille d'évaluation** des sites : sport, environnement et tourisme, autres usages...
- **Une charte départementale de signalétique** des sports de nature de l'Hérault
- **Un système d'information géographique (SIG Rando)** partagé avec les acteurs
- **Des aides aux aménagements** liées aux critères PDESI
- **Des outils de communication:**
  - les fiches Rando-Hérault
  - un portail des activités de pleine nature en cours de développement



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

## SIG Rando : une information partagée en temps réel

Il favorise la concertation et les échanges entre les acteurs de la CDESI :

- Le Conseil Général (Direction Sport et Nature et Rando-pisteurs)
- Les comités sportifs
- Les territoires porteurs de projets et gestionnaires des sites
- Les évaluateurs ( associations environnementales, Agence Départementale du Tourisme, etc.)

*Un outil de travail  
commun à tous  
et accessible en  
ligne*



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

## SIG Rando, outil d'élaboration des projets

Ce SIG extranet consultable par tous les partenaires permet de :

- Connaître l'emprise spatiale des sites de pratique
- Assurer la maîtrise juridique (conventions, délibérations)
- Gérer les travaux et les alertes sécurité
- Analyser les superpositions d'activités
- Rechercher sur le cadastre des alternatives

*Avoir une vision générale de l'offre à l'échelle départementale*



*Associer le référentiel IGN (Scan25 ou Orthophoto) et le parcellaire cadastral*



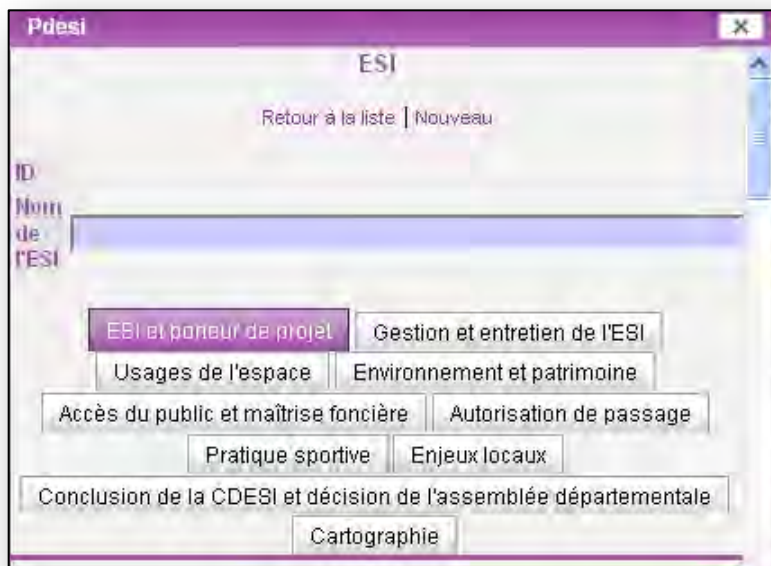
*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

## SIG Rando, outil d'évaluation du PDESI

**Il croise les données nécessaires à l'évaluation d'un site et les mutualise**

- Informations sur les gestionnaires, cartographies ...
- Evaluations des partenaires : enjeux sportifs, environnementaux, touristiques, accessibilité...

*Un seul formulaire de saisie pour les dossiers d'inscription*



Nom du porteur de projet	Comité départemental de
Organisme	CD
Date de la demande (aaaa-mm-jj)	2010-04-07
Adresse	Maison des sports
Commune	Montpellier
Nom contact	
Téléphone	06
Email	@libertysurf.fr

*Des onglets thématiques : porteur de projet, évaluations environnementales...*

Association agréée 1	Ecologistes de l'Euzeire
Avis de l'association agréée 1	favorable
Association agréée 2	Conservatoire des Espaces Naturels
Avis de l'association agréée 2	réserve
Présence d'une espèce végétale protégée en haut de p	
Commentaires particuliers	

*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*





## Le PDESI se construit autour de 6 grands axes

### Axe 1- L'accès libre pour tous aux sports de nature

- Privilégier le développement de sites accessibles gratuitement
- Développer des sites adaptés à l'initiation sportive des jeunes
- Offre adaptée aux seniors et aux familles
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

### Axe 2- Offrir une gamme de sites allant de l'initiation au haut niveau

- Repérer les sites performants pour l'apprentissage de la pratique sportive
- Développer des sites de niveau national ou international (pratique de haut niveau)
- Offrir des sites adaptés à l'organisation d'évènements



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Axe 3- Aménager des sites de pratique à proximité des usagers

- Créer une offre à proximité des bassins de population héraultais
- Déployer le PDESI sur le littoral en organisant l'accès au milieu marin
- Renforcer la démarche sur les grands sites et les sites touristiques majeurs

## Axe 4- Pérenniser la pratique, préserver les sites, éviter la sur-fréquentation

- Préserver l'ouverture des sites et gérer la sur-fréquentation en fonction de leur capacité
- En cas d'aménagement, prévenir les impacts environnementaux
- Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux par la signalétique (périodes à éviter)
- Prévenir les conflits d'usage, notamment pour le nautisme, en tenant compte des activités économiques et traditionnelles



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

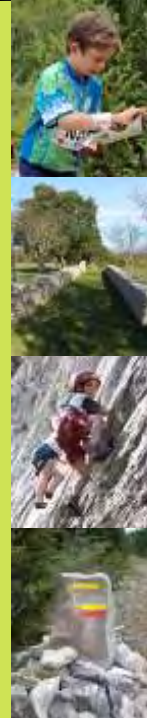


## Axe 5- Contribuer à l'attractivité de l'Hérault « destination loisirs nature »

- Donner une lisibilité aux sites grâce à un portail « sports de nature »
- Valoriser les sites de pratique à forte notoriété
- Valoriser les filières à fort potentiel touristique : activités leader, à potentiel, ou complémentaires

## Axe 6- Renforcer les emplois et l'économie directe et indirecte

- Valoriser les sites de pratique qui sont porteurs d'image
- Allonger la saison touristique, toucher de nouveaux publics et les fidéliser
- Développer le réseau des entreprises de loisirs, notamment pour le nautisme



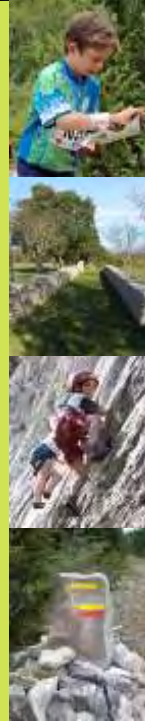
*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*



## Une dynamique constructive entre acteurs du sport, du tourisme et de l'environnement

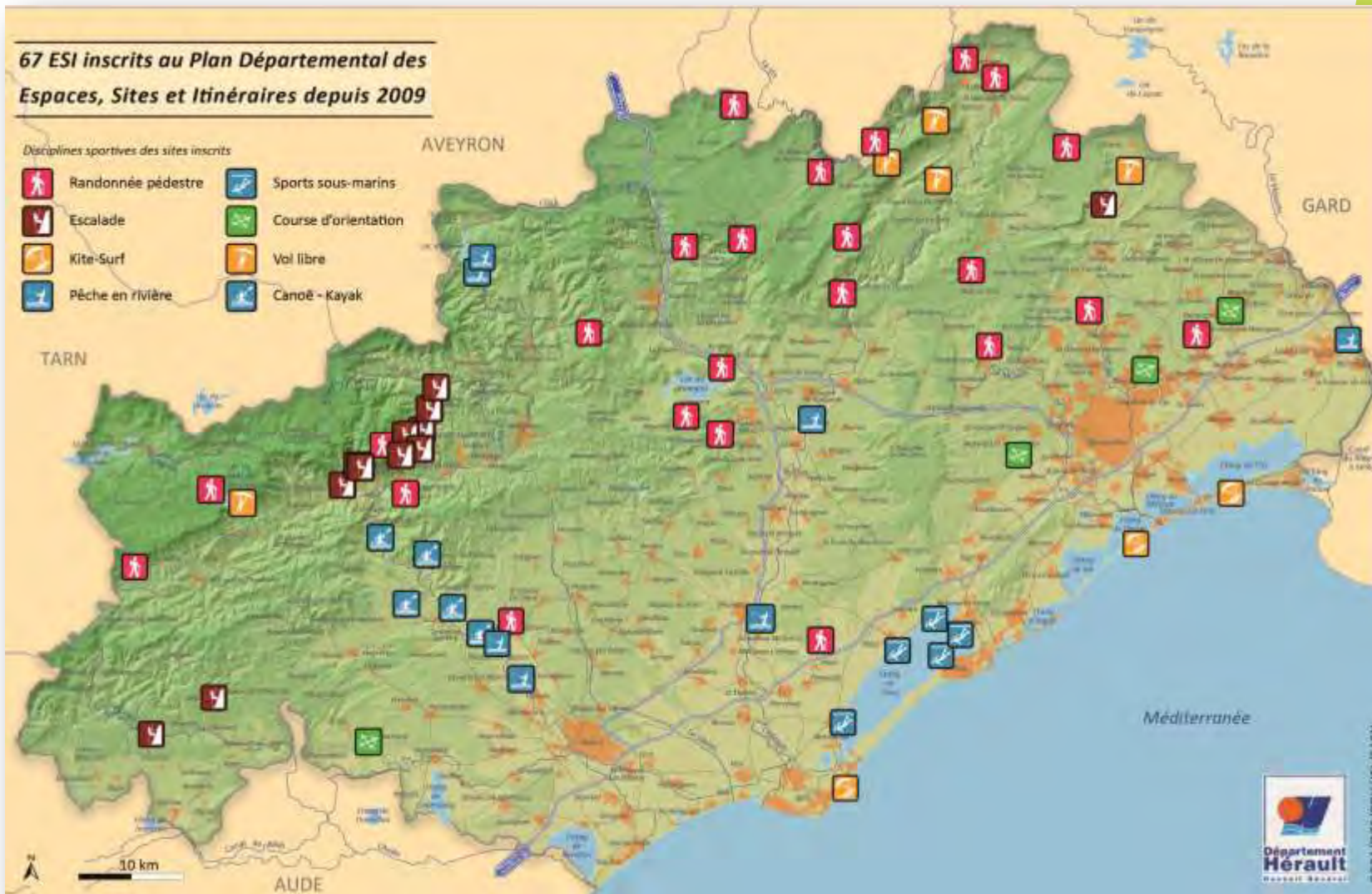
Ainsi, le Département a impulsé une démarche partenariale avec le milieu associatif, les territoires et tous les acteurs qui permet de :

- **Sensibiliser** aux enjeux environnementaux et approfondir les collaborations
- **Clarifier** les responsabilités entre sportifs, propriétaires et collectivités
- **Développer** l'économie touristique en communiquant sur une offre de qualité et pérenne
- **Pérenniser** 67 sites ou itinéraires inscrits au PDESI qui sont des supports pour les clubs et les professionnels



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*

# Département de l'Hérault



Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs





## Les acquis de la démarche CDESI-PDESI

### Grâce à la démarche CDESI

- le mouvement sportif et son expertise sont reconnus par les collectivités territoriales
- les territoires se sont saisis de cette thématique et s'organisent en fonction
- les sports de nature sont devenus un axe fort du développement touristique



*Direction  
Jeunesse  
Sport Loisirs*